

## **DEMANDE DE CREATION D'UN DIPLOME D'ETABLISSEMENT**

**1. Intitulé du diplôme :** « Conduite de projet en architecture de l'information »

### **2. Situation du diplôme au sein de l'établissement**

Le diplôme « Conduite de projet en architecture de l'information » est conçu pour permettre à des professionnels de la production et de la gestion de l'information numérique d'acquérir une connaissance approfondie des principales notions de l'architecture de l'information et d'en maîtriser certains savoir-faire.

Il est délivré par le Président de l'ENS de Lyon sous le sceau de l'établissement et ne bénéficie pas de la reconnaissance officielle de l'Etat.

### **3. Public-cible**

Le diplôme est accessible par la voie de la formation continue en priorité aux professionnels de la production et de la gestion de l'information numérique (concepteurs multimédia, développeurs web, chefs de projet web, journalistes, documentalistes...), et plus généralement à toute personne titulaire d'un niveau L3 et disposant d'une solide expérience dans ce domaine.

### **4. Modalités de candidature et prérequis**

La sélection des candidats se fait sur dossier. Les candidats doivent au préalable avoir obtenu l'attestation de suivi de projet délivrée par l'ENS de Lyon dans le cadre du MOOC « Architecture de l'information ». La note qui accompagne cette attestation, la motivation et l'expérience du candidat sont les principaux critères de sélection.

### **5. Equipe pédagogique et composante assurant la préparation au diplôme**

La formation est assurée par une équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs de l'ENS de Lyon, de l'UCBL et de professionnels associés au Master Architecture de l'information.

La gestion administrative et financière de la formation et le suivi des stagiaires sont assurés par la Mission formation continue de l'ENS de Lyon.

### **6. Nom et qualité des responsables**

Les co-responsables pédagogiques de la préparation au diplôme sont Jean-Michel SALAÜN et Benoît HABERT, professeurs des universités à l'ENS de Lyon.

## 7. Objectifs du diplôme

Le diplôme « Conduite de projet en architecture de l'information » atteste des compétences suivantes :

- Connaître les fondements de l'architecture de l'information
- Savoir organiser et structurer l'information numérique
- Connaître les principes et méthodes de la conduite de projet web
- Savoir concevoir un modèle d'architecture de l'information adapté pour un projet web
- Connaître les développements récents du domaine (jeux sérieux, web social, big et open data...)
- Savoir poursuivre de façon autonome et critique son développement professionnel

Il est adossé au référentiel de compétences en architecture de l'information élaboré en 2013 à partir des besoins en qualification du marché du travail par une équipe d'enseignants-chercheurs et de représentants d'associations professionnelles.

## 8. Organisation des enseignements

### 7.1. Durée :

La formation préparant au diplôme totalise 70 heures d'enseignement en présentiel (35h de cours magistraux et 35 heures de travaux dirigés). Le temps de travail personnel est estimé à 200 heures.

### 7.2. Prérequis :

Les candidats doivent avoir suivi et validé le MOOC « Architecture de l'information ». Celui-ci équivaut à 30 heures de travail personnel.

### 7.3. Maquette pédagogique :

<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Contenu</b>
<b>UE 1 : Organiser et structurer les ressources numériques</b>	Acquérir une bonne maîtrise des modèles de données relationnels, de documents structurés et de graphes  Utiliser efficacement ces modèles pour la gestion d'information documentaire	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le document structuré (XML)</li><li>- Les bases de données relationnelles (entité/relation)</li><li>- Les graphes (web sémantique et web des données)</li><li>- Les métadonnées (standard et outils),</li><li>- L'indexation contrôlée et les étiquetages collaboratifs (folksonomies)</li></ul>
<b>UE 2 : Intervenir dans des projets et des équipes de conception web</b>	Comprendre la logique de projet en architecture de l'information  Positionner l'architecte de l'information dans la conduite de projet	<ul style="list-style-type: none"><li>- Les différentes phases d'un projet en architecture de l'information : acquisition de trafic, référencement... ?</li><li>- Les outils de planification de projet ?</li><li>- Les enjeux de la communication (interne/externe, formelle/informelle) ?</li><li>- Les rôles dans une équipe de conception web.</li><li>- La répartition des tâches dans l'équipe</li></ul>

<p><b>UE 3 : Maitriser le « design d'expérience utilisateur »</b></p>	<p>Connaitre les nouvelles problématiques de la prise en compte de l'utilisateur dans la conception des sites web ou des services associés</p> <p>Identifier les principaux éléments graphiques et conceptuels du design web</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les interactions homme-machine ?</li> <li>- Les usages et les outils actuels ?</li> <li>- L'aspect multimédia et la multiplication des dispositifs techniques (smartphones, tablettes, liseuses,...)</li> <li>- L'optimisation des aspects visuels (charte, graphique,...)</li> <li>- L'ergonomie</li> </ul>
<p><b>UE 4 : Exploiter les outils de « Web Analytics »</b></p>	<p>Acquérir les connaissances et concepts clés</p> <p>Identifier les apports réels de web analytics aux différents niveaux de stratégie online</p> <p>Savoir utiliser les techniques et méthodes d'analyse</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les techniques et les outils de mesure online et leurs apports</li> <li>- Les analyses, les métriques et les indicateurs clés de performance</li> <li>- Les méthodes d'analyses web et d'exploitation des données online</li> </ul>
<p><b>UE 5 : Connaitre les développements récents</b></p>	<p>Connaitre les différentes approches d'analyses et de modélisation des réseaux sociaux</p> <p>Connaitre les modèles théoriques en relation avec le jeu et la ludicisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les théories d'analyse des réseaux sociaux</li> <li>- Les principaux logiciels de traitement des données et l'interprétation des résultats</li> <li>- La différence entre le jeu-game et le jeu-play</li> <li>- Les problématiques de la motivation et de l'engagement</li> <li>- Les simulations et les métaphores</li> </ul>

Remarque : le contenu des unités enseignements peut être amené à évoluer en fonction de l'actualité de la recherche ou des pratiques professionnelles. Ces évolutions se feront dans le respect des objectifs du diplôme et de l'équilibre général de la formation.

## 9. Modalités de contrôle des connaissances

Dans chaque unité d'enseignement, les acquis des stagiaires sont évalués par des travaux pratiques individuels ou collectifs. L'évaluation est assurée par les intervenants en charge des unités d'enseignement et prend la forme d'une note chiffrée sur 20.

En fin de formation, le candidat rédige un mémoire sur les compétences de l'architecte de l'information. Celui-ci consiste en une analyse réflexive et critique des 6 compétences fondamentales du métier d'architecte de l'information. Le mémoire fait l'objet d'une évaluation par le jury de diplôme et donne lieu à une note chiffrée sur 20.

## 10. Modalités de délivrance du diplôme

Le diplôme « Conduite de projet en architecture de l'information » est délivré aux candidats déclarés admis par le jury de diplôme.

### 10.1 Conditions d'obtention du diplôme

Pour être déclaré admis à la 1<sup>ère</sup> session d'examen, le candidat doit avoir obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des évaluations (unités d'enseignement et mémoire). Les notes des unités d'enseignement ne se compensent pas. Le mémoire compte pour un coefficient 2 dans la note finale.

Le candidat ayant obtenu une note moyenne inférieure à 10/20 peut se présenter à la 2<sup>e</sup> session d'examen. Pour être déclaré admis à la 2<sup>e</sup> session d'examen, le candidat doit obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 aux épreuves.

Le candidat ajourné à la 2<sup>e</sup> session peut se réinscrire à la préparation. Il conserve le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 pour une durée illimitée.

### 10.2 Composition et organisation du jury de diplôme

Le jury de diplôme est composé de deux enseignants-chercheurs des disciplines concernées et d'un professionnel qualifié. Il est présidé par un enseignant-chercheur. Il siège à l'issue de chaque session de la formation.

## 11. Frais d'inscription

Les frais d'inscription à la préparation au diplôme sont les suivants :

Pour les personnes bénéficiant d'une prise en charge financière (plan de formation d'entreprise, OPCA...)	Pour les personnes non financées (travailleur non salarié, demandeur d'emploi...)
3 500 €	1 750 €